



23 janvier 2018

## Campagne de prévention « L'éducation donne de la force »

**(IVS).- Le Service cantonal de la jeunesse (SCJ) a décidé de relancer la campagne de prévention « L'éducation donne de la force » pour une durée de trois ans, suite aux recommandations du rapport 2015 de l'Observatoire cantonal de la jeunesse se focalisant sur le soutien à la parentalité. Son objectif est de travailler en amont, en soutenant les parents en difficulté, afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent démunis et, de ce fait, les conséquences d'une telle situation.**

Même si la grande majorité des jeunes vont bien et si la plupart des parents remplissent parfaitement leur rôle éducatif, un certain nombre de familles ont besoin d'aide et de soutien. Les résultats d'une étude menée par la HES-SO Valais ont mis en évidence qu'environ 70% des parents souhaiteraient pouvoir bénéficier de conseils et de soutien. Dans ce sens, l'Observatoire cantonal de la jeunesse, mis en place par le canton du Valais en 2014, avait émis la recommandation de soutenir la formation des parents pour les aider lors des périodes sensibles de la vie (période périnatale, entrée à l'école, début de la puberté, ...).

Afin de ne pas focaliser l'action sur les dysfonctionnements familiaux, le choix a été fait de promouvoir pour une seconde édition la campagne « L'éducation donne de la force ». Son objectif est d'intervenir en amont des difficultés éventuelles et de leur complexification en soutenant les parents dans l'exercice de leurs responsabilités, en promouvant les compétences parentales en matière d'éducation et en informant largement les parents des offres de conseil et de formation existantes.

Le contenu de la campagne est matérialisé par huit points centraux, soit « Les huit piliers d'une éducation solide ». Ces fondements sont explicités dans une brochure traduite en quinze langues et déclinés sous diverses formes (affiches, flyers, etc.). Des activités complémentaires pourront relayer les problématiques rencontrées par les jeunes et les familles et généralement soulevées par les professionnels de terrain. Une attention particulière sera apportée à la thématique des nouveaux moyens de communication. D'autres sujets pourront être traités en fonction des besoins particuliers des partenaires locaux.

Le Service cantonal de la jeunesse assurera dès l'année scolaire 2017-2018 et pour une durée de trois ans, le pilotage de la campagne par l'intermédiaire d'un groupe d'accompagnement regroupant des professionnels travaillant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse et/ou en lien avec les familles. La contribution de l'Etat à ce projet se fera selon trois axes :

- Impulsion : encourager les collectivités publiques et les organisations à collaborer à la mise en place et à la réalisation de ce projet



- Coordination : réunir les acteurs afin d'optimiser la mise en application du projet (échanges de réflexions et d'expériences), d'une part, et de leur permettre d'envisager des actions communes, d'autre part
- Mise à disposition d'intervenants : les professionnels de l'Etat – psychologues, logopédistes, intervenants en protection de l'enfance, ... – ont tous un mandat de prévention et interviendront à la demande des partenaires (conférences, ateliers, cafés-rencontres, ...)
- Mise à disposition d'une partie du matériel de la campagne (brochures, affiches, supports PDF, ...)

Outre le fait de répondre à un besoin exprimé par les parents, voire les professionnels du terrain, ce projet permet une grande flexibilité dans sa mise en œuvre. En effet, les partenaires peuvent définir les activités mises en place en fonction des ressources à leur disposition, que ce soit pour la forme des actions de communication ou le choix des problématiques traitées dans le cadre de la campagne (nouveaux moyens de communication, développement normal de l'enfant, rôle de l'éducateur sportif auprès des jeunes). La campagne d'une durée prévue de trois ans peut s'adapter au contexte régional dans lequel elle s'inscrit et permet de répartir dans le temps les activités et les coûts engendrés.

**Personnes de contact :**

- **Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00**
- **Christian Nanchen, chef du Service cantonal de la jeunesse, 027 606 48 20**
- **Tristan Mottet, président de la Fédération romande des associations de parents d'élèves du Valais romand (FRAPEV) 079 699 75 12**
- **Stéphane Coppey, président de la Fédération des communes valaisannes (FCV) 024 475 75 11**
- **Dr Simon Fluri, co-président du groupement des pédiatres 078 603 10 59**